

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Realisation et mise en service d'un nouveau forage d'eau (géré par la commune des Loges en Josas) dans le cadre d'un projet de ferme maraîchère communale pour l'irrigation de ses cultures.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MAIRIE DES LOGES EN JOSAS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Madame le Maire Caroline Doucerain

RCS / SIRET

2 1 7 3 4 3 6 3 0 0 0 1 3

Forme juridique

Collectivité locale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27 a	Forage agricole de 60 mètres de profondeur Débit de pompage maximum 5 m3/heure Cumulé annuel pompé 8 000 m3 Irrigation des terres maraichères alentour du projet (surface totale : 2ha 27a 90ca)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation d'un forage agricole en petit diamètre (250 mm) d'une profondeur de 60 m environ, selon Loi sur l'eau et norme AFNOR NF X 10 999

Équipement du forage

Essai de pompage - interprétations - mise en service

Les pièces demandées à la rubrique 8.1 sont incluses dans le rapport dossier Loi eau 1.1.1.0 valant étude d'impact.

4.2 Objectifs du projet

La commune des Loges-en-Josas souhaite réaffecter l'emprise dédiée à un projet abandonné de déviation routière à une ferme maraîchère communale sur 2,3 hectares. Elle souhaite ainsi contribuer au développement des circuits courts alimentaires locaux mais également contribuer à l'animation et la valorisation du site classé de la vallée de la Bièvre. Ce projet de forage dont fait l'objet le présent cerfa doit permettre de répondre aux besoins futurs d'irrigation de la ferme maraîchère et assurer sa viabilité économique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Un cahier des charges de consultation de foreurs sera élaboré. La sélection d'un foreur se fera par la mairie

Accueil du foreur sur site - lancement des travaux.

Le chantier de forage sera conforme à la Loi sur l'eau et à la norme AFNOR NF X 10 999

Le bureau Etudes et Mesures Berlandier SARL, ou tout autre BE en hydrogéologie, assurera le suivi de conformité et la réception du chantier

Il faut compter une petite semaine de chantier avec une machine de forage sur chenilles, approvisionnement en eau, bac à boues

Les résidus de foration (sables de Fontainebleau) seront filtrés, séchés et réemployés directement sur site au sol.

Le forage sera équipé conformément aux obligations de la Loi sur l'eau et de la norme AFNOR NF X 10 999

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation inclue la mise en service d'un compteur d'eau totaliseur.

L'ouvrage sera exploité et surveillé conformément aux normes en vigueur par les maraîchers, titulaires d'un bail auprès de la commune, mais aussi par cette dernière qui en sera la propriétaire.

Les maraîchers pressentis pour la mise en culture de ce site souhaitent s'inscrire dans une démarche d'économie de moyens et de ressources. Leurs itinéraires techniques intégreront une irrigation limitée (ex. par un choix de cultures et de variétés adaptées) et l'eau de ruissellement sera valorisée autant que possible (notamment les eaux de toiture des serres).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Loi sur l'eau - rubrique 1.1.1.0.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface maraichère jardinée et arrosée par le forage d'eau nouveau	2 ha 27a 90ca maximum
Surface au sol du forage	15 m ²
Profondeur du forage	60 m
Débit maximum de pompage	5 m ³ /heure
Temps d'exploitation	6 mois par an

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

"La Garenne des Loges"
78 350 LES LOGES EN JOSAS
Cadastre - Section AB
Parcelles n°90 ; 91 ; 92 ; 93 ; 94 ;
95 ; 96 ; 97 ; 38 ; 41 ; 42.
À l'exception des parcelles n°38 ;
41 et 42 pour lesquelles la
commune est engagée dans des
démarches d'acquisition,
l'ensemble du périmètre du projet
est en propriété publique. À ce
jour il est envisagé d'implanter le
forage sur la moitié nord de la
parcelle n°93.

Coordonnées géographiques¹

Long. 48° 46' 01" 70 Lat. 02° 08' 06" 20

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il borde toutefois la ZNIEFF de type 1 des Prairies de la vallée du petit Jouy à l'Aqueduc de Buc (110001642)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Périmètre de protection du monument historique des Arcades de Buc et en limite du périmètre de protection de la porte de Jouy.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En limite du périmètre inscrit de la vallée de la Bièvre (hors site inscrit).
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site classé de la vallée de la Bièvre.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvements limités à 5 m3/heure maxi, 8 000 m3:an maxi Dans milieu souterrain des sables et grès de Fontainebleau (sables de l'aquifère à surface libre de l'Oligocène)
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui, d'espaces agricoles sur sa superficie, à savoir 15m2. Il rendra en contre-partie possible la mise en culture maraîchère d'une parcelle en jachère depuis le début des années 2000.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui pendant la phase de travaux, de probables déplacements et trafic d'engins sur la parcelle qui n'auront pas d'incidence sur le réseau viaire alentour. Pas pendant sa phase d'exploitation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Des nuisances sonores sont probables durant la phase travaux du fait du travail des engins sur le chantier.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Vibrations probables aux environs du forage durant la phase travaux mais pas au-delà. Les premières habitations sont relativement éloignées de l'emplacement prévu pour le forage (plus de 100m).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eventuellement, quelques réinfiltrations d'eau dans la nappe en phase chantier (quelques dizaines de m3). Ces eaux seront filtrées.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage une fois réalisé changera naturellement le paysage de cette jachère en y ajoutant un édifice ouvragé. Toutefois, cet ouvrage s'inscrit dans une réflexion paysagère et architecturale d'ensemble à l'échelle du périmètre de projet de la ferme maraîchère. Il sera intégré dans ce nouveau milieu productif aux côtés de bâtiments de production, de stockage, de cultures maraîchères et arboricoles.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui, car il rendra de nouveau possible la mise en culture agricole de cette parcelle restée en jachère depuis le début des années 2000. De cette manière, il contribuera notamment à la traduction du plan d'action de la Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière du Plateau de Saclay (ZPNAF) dont le périmètre de projet fait partie.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Contrôle des rejets en phase de forage

Protection de la tête de puits par cimentation autour du puits et dans le puits

Busage de la tête de puits (protection contre les chocs)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le dossier Loi sur l'eau rubrique 1.1.1.0 déposé vaut étude d'impact et mesures compensatoires (cf. dossier ci-joint)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à LOGES EN JOSAS

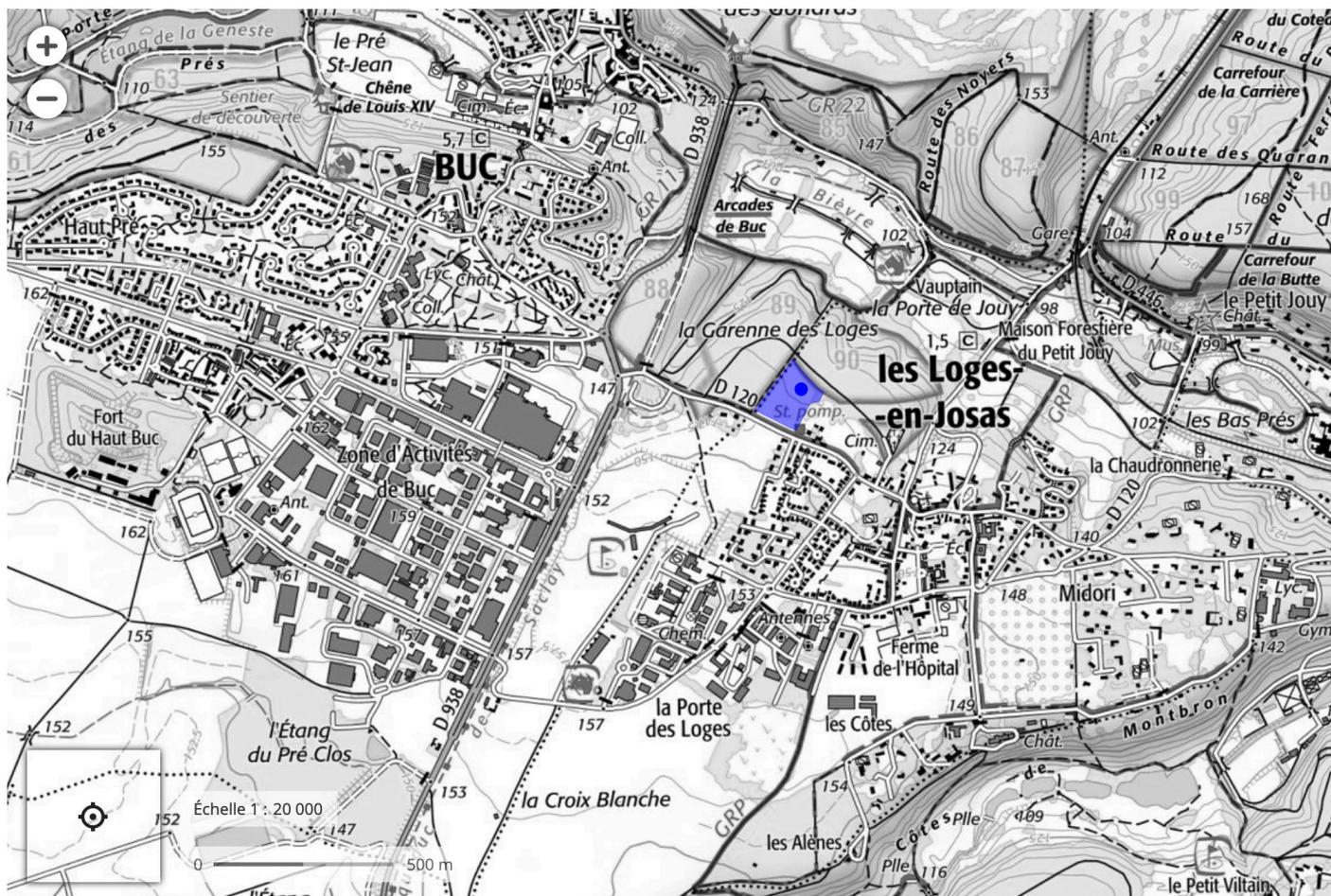
le, 8 octobre 2020

Signature

C. Dau

Annexe obligatoire n°2 :

Un plan de situation au 1/25 000 en précisant la localisation et le périmètre du projet



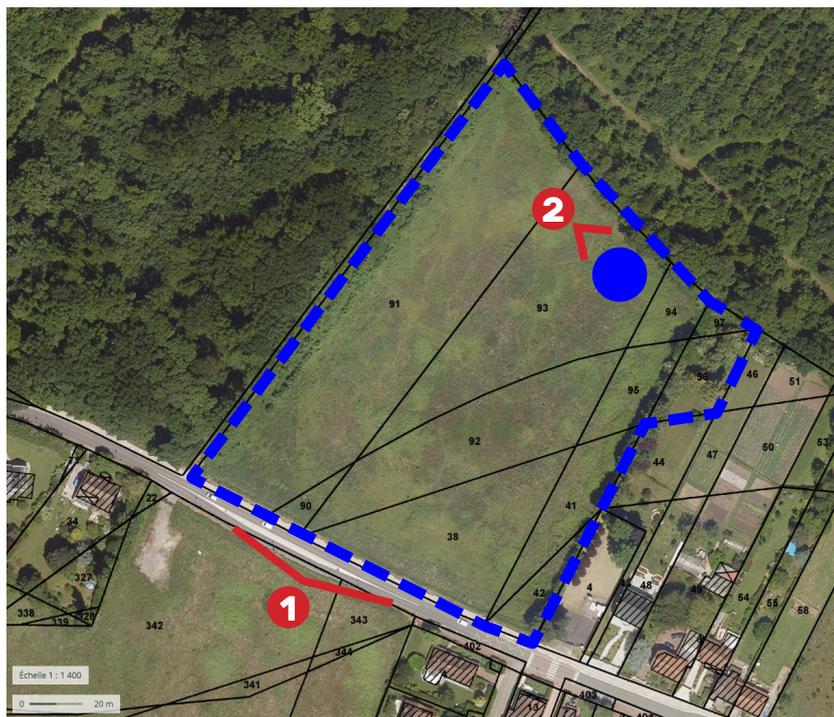
Carte de situation au 1:20000

 Périmètre du projet de ferme maraîchère : 2ha 27a 90ca

 Emplacement prévisionnel du forage

Annexe obligatoire n°3 :

Photographies datées avec localisation cartographique des prises de vues de l'environnement proche et dans le paysage lointain.



- Périimètre du projet de ferme maraîchère 2ha 27a 90ca
- Emplacement prévisionnel du forage



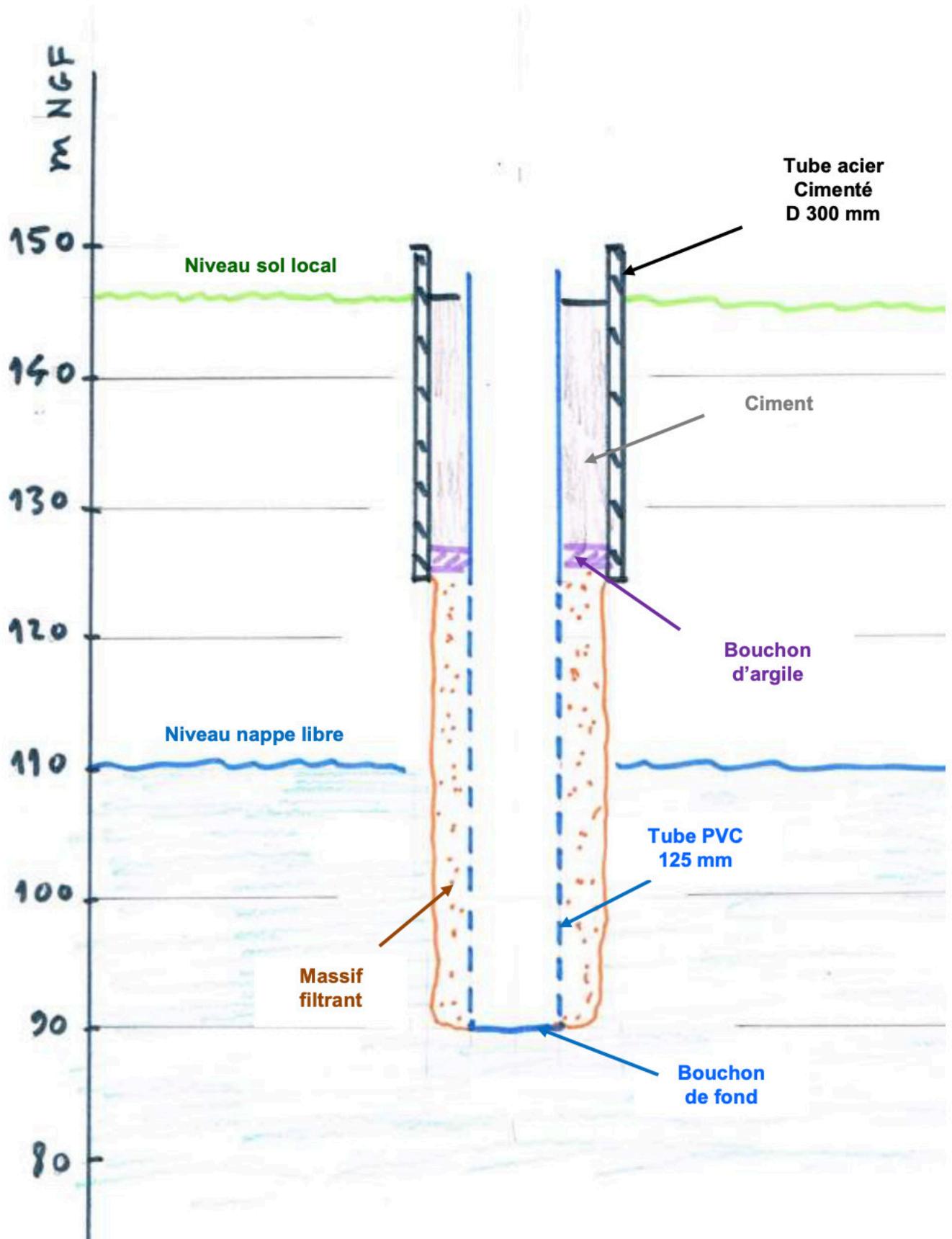
Photo 1 - Environnement lointain du forage depuis la route de Buc. 02/07/2019



Photo 2 - Environnement proche du forage au fond de la parcelle. (La masse sombre au sol à l'arrière plan est une bâche tissée qui sera retirée). Cadre rouge = périmètre approximatif dans lequel serait implanté l'ouvrage. 02/07/2019

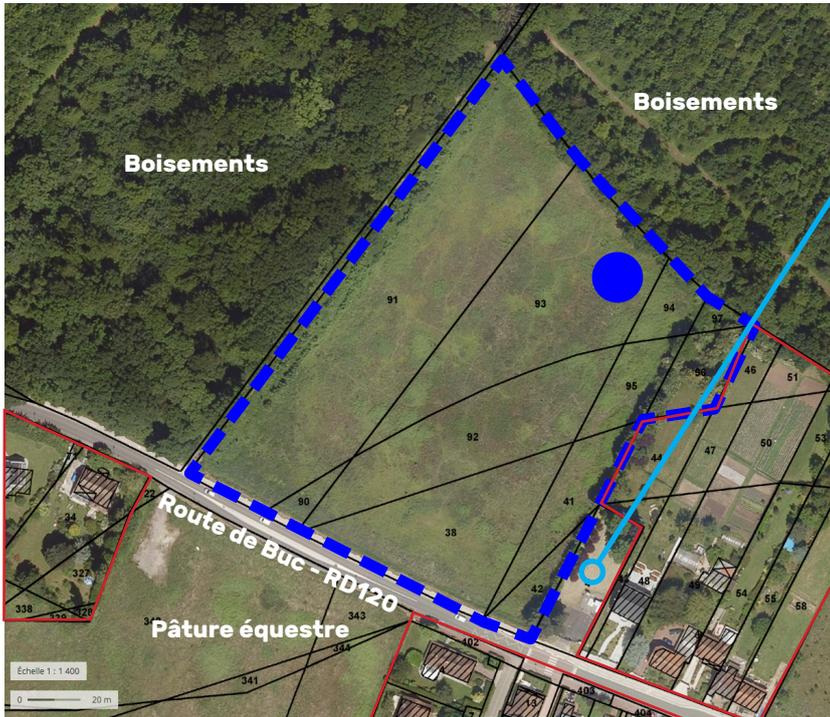
Annexe obligatoire n°4 :
Plan du projet (coupe du forage)

« Etudes et Mesures Philippe Berlandier » SARL



Annexe obligatoire n°5 : Plan des abords du projet

État actuel des environs du projet

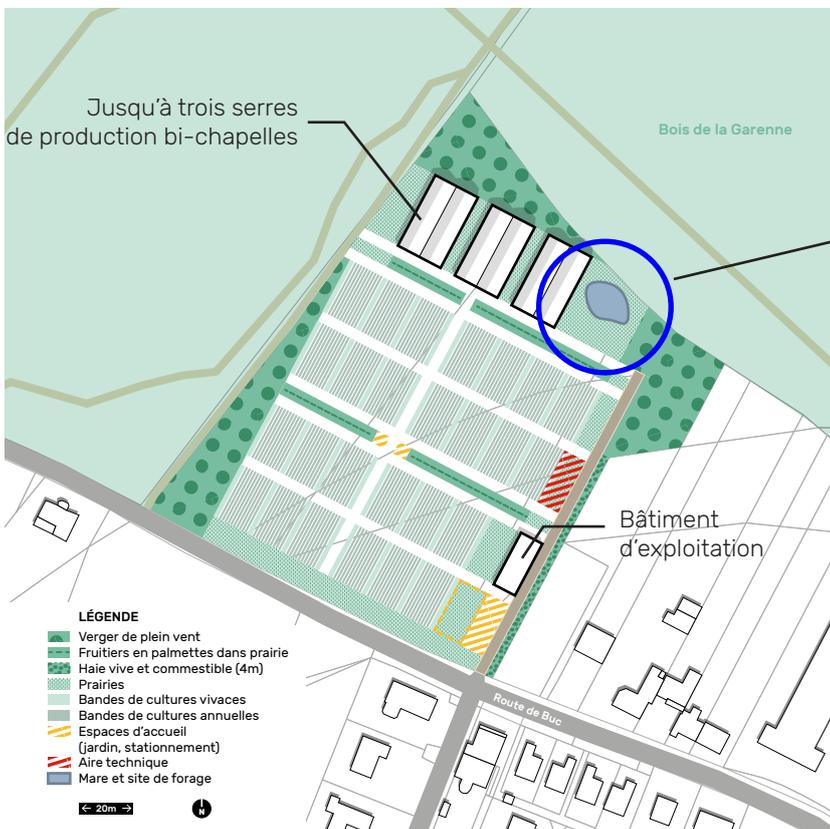


Station de pompage

La DDTM 78 nous a confirmé que la « station de pompage » indiquée sur la carte IGN est une station de pompage hydraulique de surface faisant circuler de l'eau dans des conduites horizontales après chloration. Cette station de pompage et de chloration est totalement indépendante des aquifères et des forages voisins. Elle n'aura aucune influence sur le projet de forage nouveau.

- Périmètre du projet de ferme maraîchère 2ha 27a 90ca
- Emplacement prévisionnel du forage
- Habitations individuelles et leurs jardins

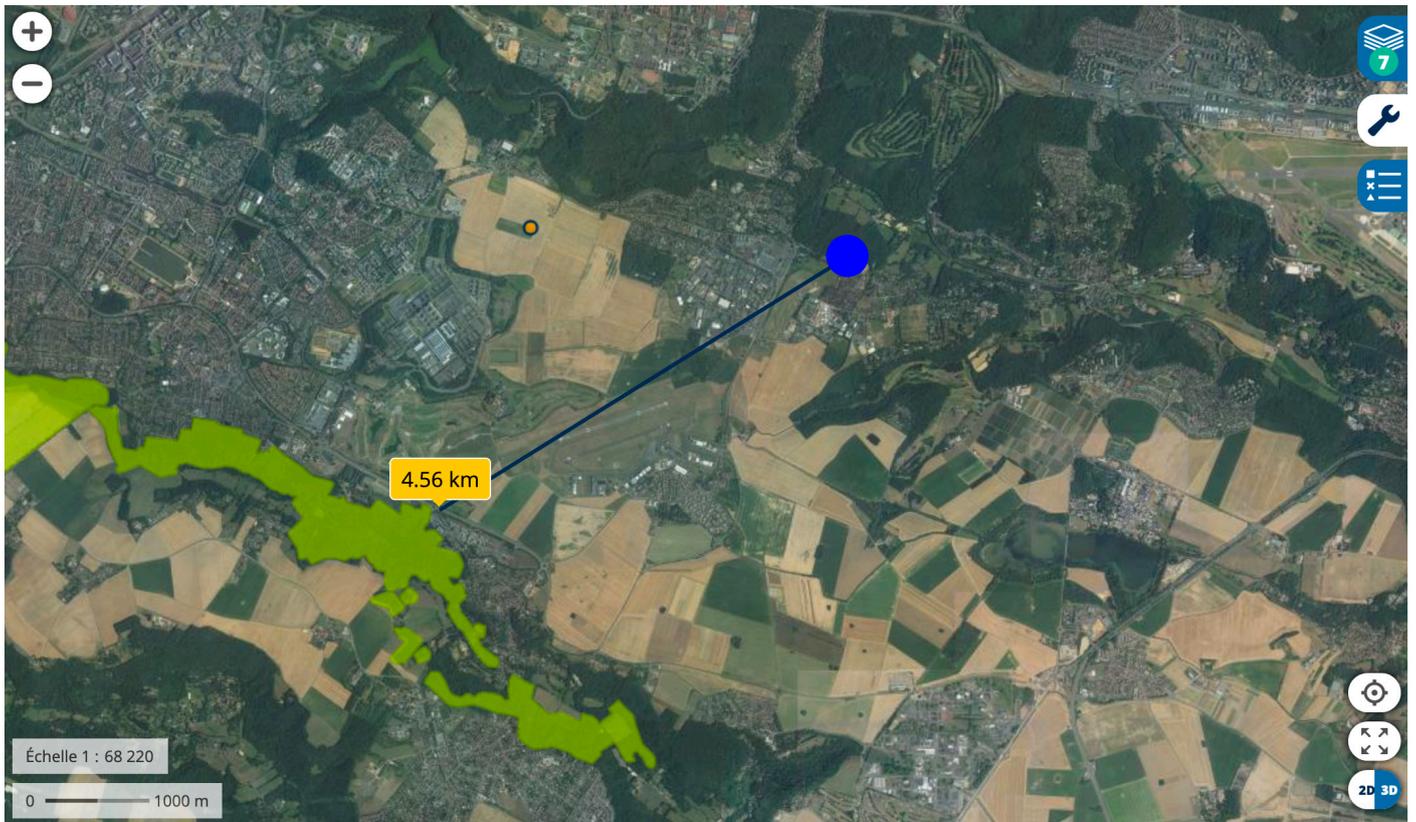
État projeté des environs du projet



Périmètre dans lequel l'implantation du forage est envisagée. Une mare l'accompagnerait pour permettre à l'eau pompée de se réchauffer et de récolter les eaux de ruissellement des serres voisines.

- LÉGENDE**
- Verger de plein vent
 - Fruitiers en palmettes dans prairie
 - Haie vive et comestible (4m)
 - Prairies
 - Bandes de cultures vivaces
 - Bandes de cultures annuelles
 - Espaces d'accueil (jardin, stationnement)
 - Aire technique
 - Mare et site de forage
- ← 20m →

Annexe obligatoire n°6 :
Proximité avec les sites natura 2000



L'emplacement du projet n'est pas à proximité directe d'un site natura 2000 sur lequel il est susceptible d'avoir des effets. Extrait de la carte des sites Natura 2000 directive Oiseaux - Source : Géoportail.